

Le service de médiation sociale

Le service de médiation, composé de 12 agents, participe quotidiennement à votre tranquillité en prévenant par le dialogue les désagréments de la vie courante.

Missions

La résolution des conflits quotidiens

Les médiateurs sociaux interviennent pour des conflits de voisinage en essayant de résoudre les problèmes par le dialogue et préviennent les incivilités en assurant une présence continue sur le terrain.

Le respect de l'habitat et du cadre de vie

Les médiateurs sociaux signalent les dysfonctionnements et les dégradations aux bailleurs publics, aux Agents de Proximité et de Services (APS), aux services techniques municipaux pour des interventions rapides. Ils font respecter l'habitat en incitant par le dialogue à ne pas occuper bruyamment les lieux publics ou en rappelant de manière générale les règles essentielles de vie en collectivité.

L'accompagnement des personnes

Les médiateurs sociaux écoutent, rassurent et orientent les personnes « en difficulté » vers les structures compétentes.

Les médiateurs sportifs

Ils interviennent quant à eux tout au long de la saison sportive pour garantir la tranquillité des entraînements et des compétitions sportives.



Contact

3 rue André Thomas à la Maison des Projets – 77130 Montereau

01 64 32 60 67 / 06 81 89 14 04 (N° de jour de 9h à 22h)

06 98 06 06 43 (N° de nuit de 22h à 5h)

contact.mediation@ville-montereau77.fr



**VILLE DE MONTEREAU-
FAULT-YONNE**

54 rue Jean Jaurès
77130 - Montereau-Fault-Yonne